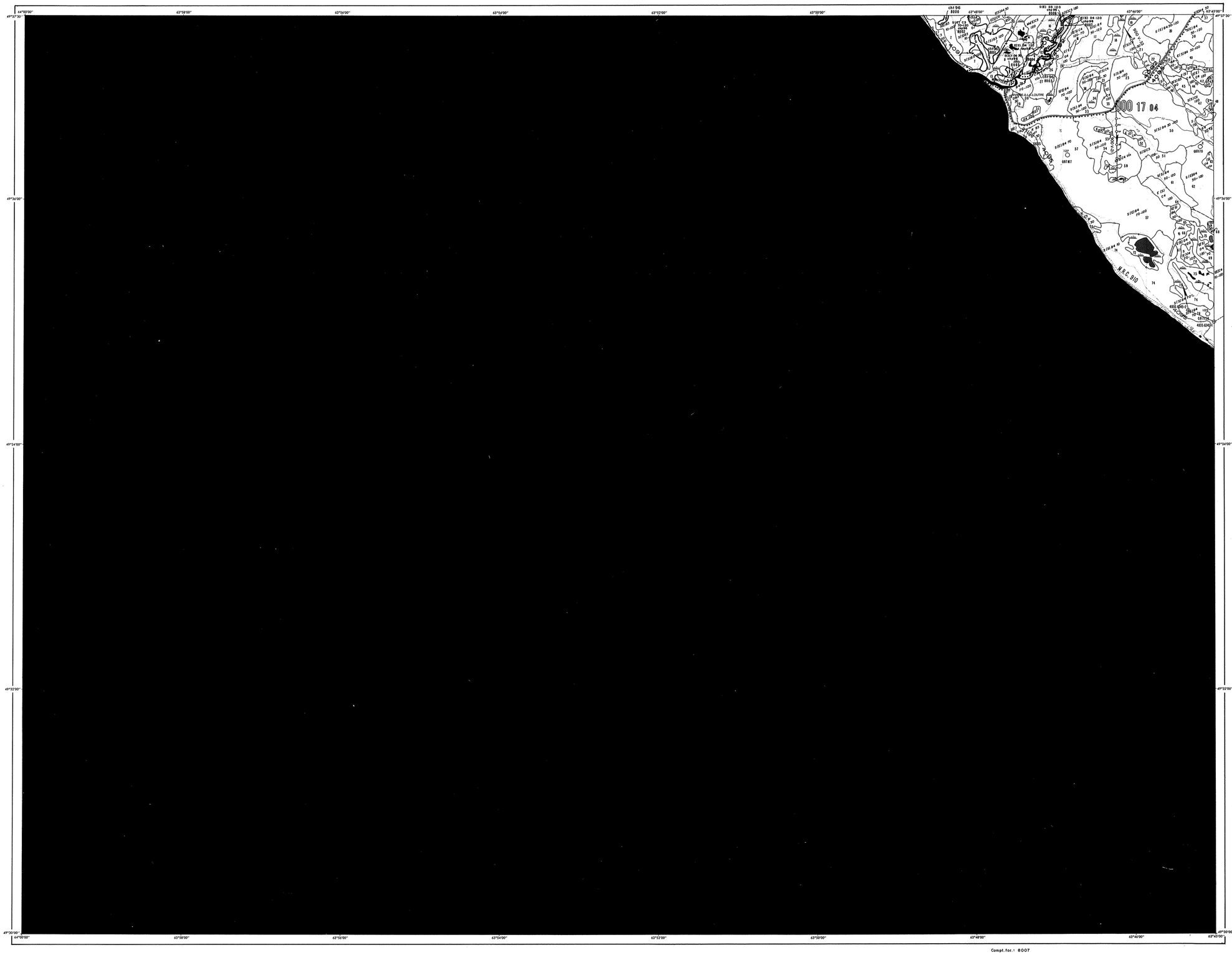

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le S.I.F.
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, élevoire
Ancrage, zones d'hydroliens
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par travées	csv
Coupe avec préservation de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe partielle irrégulière et dégagement des tiges d'avenir	cpi
Coupe de jardinage	cj
Dégagé partiel (dégagé ou à plat)	brp
Plantation à racines nues	pin
Plantation en récipients	pr
Plantation en mottes	pm
Ensemencement	ens
Épidémie commerciale	ec
Récolte dans les lisières boisées (étoile libre)	ecl

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — — à pin rouge	R (Pr)
— — — à pin gris	R (Pg)
— — — à thuya (cèdre)	R (C)
— — — à mélèze	R (Me)
— — — à peuplier	R (Peu)
— — — (plantation)	R p
Pessière	E
— — — (épinette noire et/ou thuya, rouge occupent plus de 75% de la portie tarifiée)	E (E)
— — — à thuya (cèdre)	E (Ce)
— — — à mélèze	E (Me)
— — — à peuplier	E (Peu)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb)
— — — à pin rouge	E (Pr)
— — — à pin gris	E (Pg)
— — — à sapin et/ou épinette	E (S)
— — — (plantation d'épinette blanche)	E(S) p
— — — (plantation d'épinette noire)	E(E) p
— — — (plantation d'épinette rouge)	E(R) p
Sapinière	S
— — — à sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)
— — — à thuya (cèdre)	S (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — — à pin rouge	S (Pr)
— — — à pin gris	S (Pg)
— — — à peuplier	S (Peu)
— — — (plantation de sapin baumier)	Sa(Bp) p
Pinède à pin blanc	Pb
— — — — avec pin rouge	Pb(Pr)
— — — — et/ou rouge (s'ils occupent plus de 75% de la portie résineuse)	Pb(Pr)
— — — — avec épinette noire	Pb (E)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — — avec mélèze	Pb(Me)
— — — — avec pin gris	Pb (Pg)
— — — — avec peuplier	Pb (Peu)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — — (plantation)	Pb(B) p
Pinède à pin rouge	Pr
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — — avec mélèze	Pr (Me)
— — — — avec pin blanc	Pr (Pb)
— — — — avec peuplier	Pr (Peu)
— — — — avec proche	Pr (Pu)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — — (plantation)	Pr(R) p
Pinède à pin gris	Pg
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (Pg)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — — avec mélèze	Pg(Me)
— — — — avec pin rouge	Pg(Pr)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (Pb)
— — — — avec proche	Pg (Pu)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — — (plantation)	Pg(R) p
Pinède à pin gris	Pg
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (Pg)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — — avec mélèze	Pg(Me)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (Pb)
— — — — avec proche	Pg (Pu)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — — (plantation)	Pg(R) p
Pruchaie	Pu
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pu (Pu)
— — — à thuya (cèdre)	Pu (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu(E)
— — — à mélèze	Pu(Me)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (Pb)
— — — à pin rouge	Pu (Pr)
— — — à pin gris	Pu (Pg)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— — — (plantation)	Pu(R) p
Mélèzin	Me
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Me(Me)
— — — à thuya (cèdre)	Me (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— — — à pin blanc et/ou rouge	Me(Pb)
— — — à pin rouge	Me(Pr)
— — — à pin gris	Me(Pg)
— — — à proche	Me(Pu)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
— — — (plantation de mélèze hybride)	Me(J) p
— — — (plantation de mélèze japonais)	Me(L) p
— — — (plantation de mélèze brisché)	Me(L) p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillis d'essences tolérantes sans pin gris	F1 Pg (F)	F1 Pg(R)
— — — — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb(R)
— — — — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr(R)
— — — — — — avec résineux	F1 R	F1 R (R)
— — — — — — avec sapin	F1 S	F1 S (R)
— — — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 E (R)
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin	BB S	BB S (R)
— — — — — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (R)
— — — — — — avec pin gris	BB Pg	BB Pg(R)
— — — — — — avec pin blanc	BB Pb	BB Pb(R)
— — — — — — avec pin rouge	BB Pr	BB Pr(R)
— — — — — — avec résineux	BB R	BB R (R)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec résineux	BJ R	BJ R (R)
Feuillis d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb(R)
— — — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (R)
Peuplements avec sapin — — avec pin rouge	Pa Pr	Pa Pr(R)
— — — avec pin gris	Pa Pg	Pa Pg(R)
— — — avec pin blanc	Pa Pb	Pa Pb(R)
— — — avec pin rouge	Pa Pr	Pa Pr(R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pa E	Pa E (R)
— — — avec résineux	Pa R	Pa R (R)
Épinettes rouge résineuse	Er sh	Er sh (R)
Épinettes résineuse	Er R	Er R (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	M F1 (R)
— — sur station humide	M F1 (F)	M F1 (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F1
— — d'essences tolérantes	F1
— — sur station humide	F1 (F)
— — (plantation)	F p
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bb
— — à bouleaux jaunes	Bj
Peuplier	Pe
Cerisiers rouge	Cr
Cerisiers	C
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Cr Bb
— — à bouleaux jaunes	Cr Bj
— — à peupliers	Cr Pe
— — à feuillus d'essences intolérantes	Cr F1
— — à feuillus d'essences tolérantes	Cr F1
Plantations de cerisier rouge	Crp p
— — de bouleau jaune	Bajp p
— — de peuplier	Pepp p
— — de peuplier hybride	Pehp p
— — de frêne d'amérique	Fr Ap

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Sd
Dénudé et semi-dénudé humide	Sd
Aulnaie	S

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle par trouées légères	cl
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	el
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche vivantes

⊖ 1 à 50 %
⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	C
Chablis total	ch
Chablis partiel	chp
Épidémie sévère	es
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 ans	0-10
30 "	11-30
50 "	31-50
70 "	51-70
120 "	71-120
	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
	70-30 (sous) 30-70 (sous)
	30-30 " 30-80 "
	80-30 " 30-80 "
	30-70 " 70-80 "
	80-70 " 70-80 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieilleux inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges comprise de 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ – HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR		22m 1	17m 2	12m 3	7m 4	4m 5	6
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Douce	0 à 30 %	aucun
Moyenne	31 à 46 %	m
Forte	46 à 50 %	f
Abrupte	51 % et plus	a

Superficie entourée de pente > 51%

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les tarifs publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C3 p 50 m ⊖
— définition
— classe de pente
— classe d'âge
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— groupement d'essences
— groupement d'essences

R C5 r E8 D1
— classe de pente
— classe d'âge
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : GROUPE-CONSEIL ROCHE LTÉE.
SIGNATURE : Jacques Rochette

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière : Photographie aérienne : 1987
Année de publication : 1988
Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 9
Unité de gestion — 26
Unité d'aménagement — 1
Unité de sondage — 1
Mode de tenure ou de gestion — 000
Bloc d'aménagement — 17
Concessionnaire ou autres — 04
Bassin hydrographique — 224
Bassin primaire — 02
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité — 97100
Division de recensement — 3 4 4
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 4095*
Région écologique — 10 G

Municipalité régionale de comté M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1 /2/88
Déclinaison magnétique : 24° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-H-16	12-E-13	12-E-14	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-H-9	12-E-12	12-E-11	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
	12-E-5	12-E-6	

12 E/12 S. O.

ÎLE D'ANTICOSTI

Compt. for. : 8007

À jour : avril 1997